

Isère

ISÈRE

Ils veulent faire de l'accueil familial un dispositif d'avenir

Matthieu ESTRANGIN



Des personnes âgées ou en situation de handicap peuvent être prises en charge chez des accueillants familiaux. Photo d'illustration Le DL /Benoit LAGNEUX

La société grenobloise MonSenior veut « dynamiser » et « démocratiser » un dispositif encore peu connu, l'accueil familial.

Fondée en 2019 à Grenoble, [MonSenior est une entreprise de l'économie sociale et solidaire](#) qui veut « dynamiser » un dispositif encore peu connu, l'accueil familial. « Cette solution existe depuis 30 ans, rappelle Alexandre Nicolet, cofondateur de MonSenior. Elle permet à des personnes âgées ou en situation de handicap d'être prises en charge chez des accueillants familiaux. Tous sont des professionnels dont le métier est l'accompagnement et l'hébergement de ces personnes fragiles ». Ces accueillants sont formés et agréés par les conseils départementaux, reçoivent une rémunération. « On peut comparer ça avec des assistantes maternelles qui accueillent, chez elles, des enfants en bas âge ». En France, 10 000 accueillants familiaux sont actuellement agréés. « Chaque accueillant à son propre projet d'accueil en fonction de son domicile, de ses compétences et de sa formation, détaille Alexandre Nicolet. Ce dispositif permet une prise en charge à taille humaine, personnalisée, adaptée au degré d'autonomie de la personne, de sa pathologie mais aussi de ses envies ». Quatre types de séjours correspondent à l'accueil familial : de confort – « pour retrouver du lien social, dans

l'attente d'une place en Ehpad ou simplement pour passer quelques jours dans un cadre différent » -, de répit pour l'aidant, de convalescence après une hospitalisation et enfin permanent « comme alternative à l'Ehpad ou au maintien à domicile ».

• Un tiers de confiance

Pour « démocratiser » l'accueil familial, MonSenior a choisi de se positionner « comme tiers de confiance. L'accueil familial est un dispositif pertinent, qui s'appuie sur des valeurs humaines mais s'il est si peu connu depuis 30 ans c'est qu'il existe des freins. On a fondé MonSenior pour les faire disparaître. Le principal frein qu'on supprime, c'est l'accompagnement. MonSenior est un tiers de confiance qui accompagne le bénéficiaire et sa famille mais aussi l'accueillant professionnel dans la mise en place d'un séjour et pendant le séjour. On évalue les besoins du bénéficiaire, sa situation mais aussi ses envies pour trouver le bon accueillant, celui dont le projet colle aux besoins et aux envies. Nous travaillons aussi à la mobilisation des aides afin de soulager financièrement le bénéficiaire ». Et ça marche !

MonSenior a déjà séduit quatre conseils départementaux – l'Isère, le Rhône, l'Ain et la Savoie – et rassemble 400 accueillants pour 800 places d'hébergement. « C'est l'équivalent à la capacité de 12 Ehpad, compare Alexandre Nicolet. Juste sur 2020, nous avons accompagné 600 bénéficiaires ».

• Un déploiement dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes et en Occitanie

D'autres départements souhaitent recevoir le soutien des équipes de MonSenior. Elles vont donc se déployer dans les mois qui viennent sur tous les départements d'Auvergne- Rhône-Alpes ainsi qu'en Occitanie. Encouragée par les collectivités, la société l'est aussi par Klesia Agirc-Arrco, le 3^e groupe de protection sociale en France. « Dans 3 ans, 25 départements seront donc ouverts, couverts par nos équipes. On va donc se renforcer pour ouvrir dix antennes afin d'être au plus près des bénéficiaires et des accueillants. On ne peut pas vouloir développer une solution à taille humaine en pilotant tout à des centaines de kilomètres. Nous sommes et nous allons rester près des accueillis et des accueillants ».



Les fondateurs de MonSenior Clément Venard et Alexandre Nicolet recrutent afin de pouvoir ouvrir 10 antennes de MonSenior en Auvergne Rhône-Alpes et en Occitanie. Photo MonSenior